

J24 Avis de concession appel d'offre Dir23

Département(s) de publication : 87

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE CONCESSION

Directive 2014/23/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Cté de cnes du Pays de Saint-Yrieix, Rue du 8 mai 1945 - BP 28 , Point(s) de contact : Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix la Perche, 87500, SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE, Téléphone : (+33) 5 55 08 88 76, Courriel : info@communaute-saint-yrieix.fr, Fax : (+33) 5 55 08 21 80, Code NUTS : FRI23

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.communaute-saint-yrieix.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.e-marchespublics.com>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.e-marchespublics.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique via : <https://www.e-marchespublics.com>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Etablissement public de coopération intercommunale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Concession de service public à une Société d'Economie Mixte à Opération unique (SemOp) dont l'objet sera d'exploiter le Marché au Cadran du Pays de Saint-Yrieix

Numéro de référence : 2018-006

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 77110000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : En application des articles L.1411-1 et suivants et R.1541-1

et suivants du CGCT, de l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 et de son décret d'application n° 2016-86 du 1er février 2016, le présent avis a pour objet :

- la sélection d'un actionnaire opérateur économique qui sera associé dans une SemOp avec la Communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix,
- l'attribution à cette SemOp du contrat de concession de service public du Marché au Cadran du Pays de Saint-Yrieix.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 8 500 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : .

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 77110000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRI23|

Lieu principal d'exécution : Saint-Yrieix-la-Perche

II.2.4) Description des prestations : - l'organisation et le développement du marché; - la gestion des fonctions commerciales, administratives, techniques, financières et sociales afférentes ; - la relation avec les éleveurs, les acheteurs, les services de l'Etat et d'une manière générale toutes les parties prenantes au fonctionnement du marché ; - l'exploitation, l'entretien et la réparation des équipements transférés ou mis à sa disposition par la Communauté de communes (à l'exclusion des travaux relevant du délégant, dont la nature sera précisée dans le contrat) ; - l'acquisition, la modernisation et le remplacement de matériels d'exploitation ;

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : EUR.

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 240

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

II.2.14) Informations complémentaires : La procédure de délégation de service public est lancée en procédure ouverte. Les candidats remettront obligatoirement leur proposition (candidature + offre) dans les conditions prévues dans le règlement de la consultation.

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives

à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Selon les conditions fixées à l'article 5 du règlement de la consultation

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservés :

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : - DSP : Articles L. 1411-1 et suivants du CGCT, R.1411-1 et suivants, en conformité avec l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession ;

- SEMOP : Articles L.1541-1 du CGCT et suivants, en conformité avec la loi no2014-744 du 1er juillet 2014.

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession : Obligation d'indiquer le profil de poste et l'expérience des membres du personnel affectés à l'exécution de la concession

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

15 octobre 2018 à 11:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

:

français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les caractéristiques essentielles de la Semop " Marché au Cadran du Pays de Saint-Yrieix " sont les suivantes :

- montant du capital : 250 000 euros,
- libération du capital : à la création,
- part détenue par la Communauté de communes du Pays de Saint-Yrieix : 60 à 75%,
- forme juridique : société anonyme (loi n° 2014-744 du 1er juillet 2014, livre II du code de commerce et articles L. 1541-1 et suivants du Cgct),
- durée : 20 ans.

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le site e-marchespublics.com.

Les candidats présentent simultanément dans un seul et même pli :

- une première enveloppe comprenant un dossier de candidature dont le contenu est fixé à l'article 5.1 du règlement de consultation,
- une seconde enveloppe comprenant l'offre du candidat dont le contenu est fixé à l'article 5.2 du règlement de consultation,
- une visite du site est organisée pour les candidats le 11 septembre 2018 à 14:30

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Limoges, 1, cours Vergniaud, 87000, limoges, Téléphone : (+33) 5 55 33 91 55, Courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr Fax : (+33) 5 55 33 91 60, Adresse internet : <http://limoges.tribunal-administratif.fr> .

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours:

- référé précontractuel: jusqu'à la date de signature du contrat (article L. 551-1 et suivants et, R. 551-1 et suivants du code de justice administrative),
- référé contractuel: dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (article L.551-13 et suivants et, R. 551-7 et suivants du code de justice administrative),
- recours en contestation de la validité du contrat: dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE, Ass., 4.4.2014, département Tarn-et-Garonne, n° 343435)..

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

24 juillet 2018